



Un espace productif est un espace aménagé pour développer une activité économique. Il existe trois types d'espaces productifs : agricole, industriel et de services. Ils correspondent aux 3 secteurs de l'économie :

- secteur primaire (extraction et cueillette de matières premières : mines, pêche, agriculture)
- secteur secondaire (transformation des matières premières par l'Homme : industries)
- secteur tertiaire (les services)

1. Les espaces productifs agricoles

La France est un grand pays agricole : elle se classe au 1^{er} rang européen et au 6^{ème} rang mondial. La viticulture, la céréaliculture, les produits laitiers, et la viande bovine sont ses points forts.

La France a fait le choix d'une agriculture intensive (ou productiviste), qui cherche l'augmentation des rendements par l'utilisation de produits chimiques et par la mécanisation. L'agriculture (secteur primaire) n'occupe que 3% de la population active mais est au cœur de la filière agroalimentaire (secteur secondaire, ensemble des entreprises qui transforment les produits agricoles en produits de consommation).

Une agriculture biologique se développe dans une société concernée par les problèmes environnementaux et inquiète de la qualité des produits consommés.

2. Les espaces productifs industriels

- L'opposition Est-Ouest : Jusque dans les années 1950, les industries françaises se concentraient dans le Nord-Est, à proximité des matières premières (minerais de fer, charbon). Mais la crise des industries traditionnelles (sidérurgie, textile), liée à une concurrence des pays émergents, a provoqué un phénomène de désindustrialisation en France et a conduit à l'apparition de friches industrielles (ancien lieu de production industrielle laissé à l'abandon). Vers 1980, une politique a été mise en place pour industrialiser l'Ouest encore très rural.
- La ZI (Zone Industrielle) nécessite de l'espace et une bonne accessibilité. Cela a entraîné le développement de vastes zones de bâtiments peu élevés en périphérie des villes et desservies par des autoroutes ou à proximité d'un port, d'un aéroport, d'une gare de fret.
- L'industrie lourde (production de sidérurgie, d'acier) ainsi que la pétrochimie, se sont installées dans des ZIP (Zones industrialo-portuaires) localisées à Fos-sur-Mer, Dunkerque et Le Havre. Ces sites sont souvent classés Seveso (risque d'accidents industriels).
- Les parcs technologiques ou technopôles, ou pôles de compétitivité. Ils sont liés aux industries de haute technologie et emploient une main d'œuvre hautement qualifiée. Cela concerne l'aéronautique, l'aérospatiale, les biotechnologies, les technologies de l'information (informatique, internet, communication...), les nanotechnologies et la robotique.

3. Les espaces productifs de services

C'est la fourniture d'un travail directement utile pour l'utilisateur, sans transformation de matière, sans production de marchandises. Le secteur tertiaire (secteur des services) domine l'économie française puisqu'il emploie 75% de la population active. On parle de tertiarisation des activités car tous les secteurs sont touchés par les services : l'industrie et l'agriculture utilisent des sociétés de services (publicité, gestion, commerce, RD...). Le tourisme est un secteur clé car la France est la 1^{ère} destination touristique mondiale, en raison de la diversité de ses paysages et de ses ressources (monuments, gastronomie...).